



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

viticulture

Question écrite n° 24026

Texte de la question

Mme Martine Faure attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les difficultés croissantes que connaissent les viticulteurs et les caves coopératives de Gironde pour assurer leur approvisionnement en bouteilles. Les allégations des deux seuls fournisseurs, quant aux contraintes imposées par l'entretien des fours qui justifieraient l'allongement des délais de livraison et la hausse des prix, laissent les organisations professionnelles totalement démunies face à des pratiques anticoncurrentielles. Déjà fragilisées par cinq années consécutives de baisses des cours, les exploitations viticoles ne peuvent répercuter cette augmentation sur leurs prix de vente et courent le risque de perdre des marchés en raison du retard dans le conditionnement. Le dépôt de bilan menace les plus modestes d'entre elles, au moment où la filière amorce un léger redressement. Compte tenu de ces éléments, elle lui demande quelles mesures elle entend mettre en place pour qu'une étape indispensable au maintien de l'activité des viticulteurs girondins cesse d'être un facteur d'asphyxie pour la profession.

Texte de la réponse

L'industrie du verre, présente historiquement sur notre territoire à proximité des lieux d'embouteillage, est une industrie très capitalistique, fortement concentrée : seuls restent en lice les groupes capables de fabriquer des quantités considérables pour bénéficier d'un effet d'échelle. L'ajustement des capacités de production dans un marché dont il est difficile de prévoir l'évolution a accru le risque de tensions dans les livraisons. Cette situation, apparue en 2007, est identique en Europe. En conséquence, il n'est pas possible de s'approvisionner dans les pays voisins. Dans ce contexte, les viticulteurs et leurs fédérations professionnelles ont tout intérêt à maintenir et à développer des contacts étroits avec les verriers, tant au niveau local que national. Cela permettrait de favoriser toutes les possibilités d'ajustements de la production pour gérer les contretemps et assurer une meilleure prévision tant quantitative que qualitative des besoins (en termes de forme, de teinte des bouteilles). Les verriers, quant à eux, doivent s'attacher à développer le tri du calcin par couleur afin de s'adapter aux tendances du marché, organiser au mieux le calendrier des fabrications, et des opérations de maintenance et de modernisation de leurs installations pour répondre aux exigences environnementales.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24026

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4580

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7155